

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 7 (1919)
Heft: 32

Artikel: La législation sociale d'Israël et l'idéal patriarchal
Autor: Causse, Antonin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA LÉGISLATION SOCIALE D'ISRAËL ET L'IDÉAL PATRIARCAL

I. ISRAËL EN CANAAN. CIVILISATION PATRIARCALE.

Vers le xive siècle les Bene Israël envahirent le pays de Canaan. Ils avaient jusque-là mené la vie des semi-nomades, faisant paître les troupeaux dans la steppe et cultivant l'oasis. Longtemps cachés dans la région du Négeb, ces enfants du désert convoitaient les terres fertiles et les pays de civilisation. Canaan leur apparaissait de loin comme une contrée merveilleuse, le pays où coulent le lait et le miel, le pays du froment, de la vigne et de l'olivier.

Yahvé, ton élohim va te faire entrer dans un bon pays, un pays plein de cours d'eau, de sources et de torrents qui jaillissent sur les montagnes et dans les vallées, un pays qui produit le froment et l'orge, la vigne, le figuier et le grenadier, un pays donnant l'olive à huile et le miel, un pays où tu mangeras du pain en abondance et où tu ne manqueras de rien. (1)

Et Yahvé avait accompli sa promesse, il avait conduit son peuple à main forte et à bras étendu. Il avait vaincu les Cananéens et les Baalim. Les rois étaient tombés aux mains d'Israël, leurs soldats avaient été passés au tranchant de l'épée, leurs villes dévouées par khérem selon l'ordre de Yahvé.

Nul n'est semblable au Dieu d'Israël
Devant toi il chasse l'ennemi
Et il dit : Extermine !.. (2)

(1) Deut. viii, 7, 8.

(2) Deut. xxxiv, 26.

Voici un peuple qui se lève comme une lionne,
 Et qui se dresse comme un lion ;
 Il ne se couche pas qu'il n'ait dévoré sa proie,
 Et qu'il n'ait bu le sang de ses victimes. (1)

Cependant ces tribus guerrières s'établissent dans les montagnes de Palestine et s'attachent fermement au sol qu'elles ont une fois conquis. Elles n'ont pas réussi à occuper entièrement le pays. Beaucoup de villes et de riches contrées restent encore entre les mains des Cananéens. Israël est dispersé et morcelé. Mais il a définitivement pris racine, et peu à peu soit par la force des armes, soit par immigration pacifique, il parvient à remplacer ou à s'assimiler l'ancienne population.

Les Cananéens étaient arrivés à un assez haut degré de culture. Situés au carrefour des peuples, ils avaient subi l'influence des grands empires d'Egypte et d'Asie. Dès le troisième millénaire, tout l'Orient depuis l'Euphrate jusqu'au Liban et jusqu'aux déserts du sud avait été pénétré par la langue et par les coutumes de Babylone. Même soumise à l'Egypte, la Palestine du temps d'El Amarna se servait du babylonien comme langue officielle et probablement comme seule langue écrite (2). D'autre part la domination égyptienne du XVIII^e au XVII^e siècles avait laissé des traces profondes. Les soldats et les fonctionnaires du Pharaon apportaient au pays des Khâti leurs mœurs et leurs cultes, leurs arts et leurs institutions (3).

Les clans israélites établis au milieu des Cananéens héritaient du long travail de générations sédentaires. Ils possédaient de grandes et bonnes villes qu'ils n'avaient point bâties, des maisons pleines de biens qu'ils n'avaient point amassés, des citernes qu'ils n'avaient pas creusées, des vignes et des oliviers

(1) Nomb. xxiii, 24.

(2) C'est ce qu'on peut conclure non seulement de la correspondance diplomatique d'El Amarna, mais aussi de quelques documents cunéiformes découverts à Taanak, comme la lettre d'Akhijami. Voir GRESSMANN, *Die Ausgrabungen in Palästina und das A. T.* (1908), p. 14-24; le P. H. VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente* (1907), p. 427 à 446; W. MAX MÜLLER, *Die alten Ägypter als Eroberer in Asien*, 1908.

(3) De récentes découvertes nous ont rendus attentifs à l'influence égéenne qui paraît s'être exercée sur Canaan par l'intermédiaire de Chypre et de la Phénicie vers l'époque d'Amarna. Des poteries peintes de Taanak et de Gézer indiquent une action très évidente de l'art mycénien.

qu'ils n'avaient pas plantés (1). Et ils se sont adaptés aux nouvelles conditions du milieu physique et du milieu social. Tout en restant attachés à leur tradition religieuse et nationale, ils devaient modifier profondément leurs mœurs et leurs pensées. Israël en Canaan devenait un peuple nouveau.

Ainsi ces Hébreux, ces nomades infatigables d'au-delà du fleuve, ont laissé leurs tentes et ils se sont établis dans les campagnes fertiles comme laboureurs et comme vignerons. Ils se sont vallamment et obstinément adonnés à la culture. Le pays était sec, mais le sol était riche et rendait abondamment à celui qui savait le travailler. Grande diversité d'aspects de la terre et de conditions d'exploitation, grande variété de produits :

Ici c'étaient les montagnes de Juda et les montagnes d'Ephraïm, tourmentées et rocallieuses, mais où les champs s'allongeaient en terrasses, les champs plantés de vignes, d'oliviers et de figuiers. La vigne produisait de lourdes grappes (2) et donnait le moût cuit (3) et le vin qui réjouit le cœur des dieux et des hommes (4). Les oliviers se groupaient en bosquets aux abords des villages et fournissaient l'huile savoureuse qui était, avec la farine, la base de l'alimentation du paysan palestinien.

Dans les vallées et dans les plaines (comme la plaine de Yizréel) c'étaient les riches terres de labour, les champs d'orge et les champs de blé. Aux premières pluies de l'automne le semeur jetait la semence, et les épis jaunissaient splendides au soleil de mai.

Et partout où il y avait un peu d'eau, partout où l'on pouvait capter une source et irriguer, c'étaient des jardins et des vergers. La palmeraie de Jéricho, à l'orée du désert, était justement célèbre. La source y était très abondante, et sur quelques kilomètres carrés c'était la végétation tropicale et les cultures intensives de l'oasis.

Au sud de la Judée et à l'est du Jourdain s'étendaient les pays d'élevage, les grands pâturages où les bergers conduisaient leurs troupeaux comme aux temps des patriarches. Les steppes

(1) Deut. vi, 10, 11.

(2) Nomb. xiii, 23.

(3) Gen. xlvi, 23.

(4) Juges ix, 13.

du Midbar au sol pauvre et mal arrosé nourrissaient les troupeaux de moutons et des troupeaux de chèvres. Mais à l'est, dans les riches prairies de Basan et de Galaad, on pouvait élever abondance de gros bétail (1).

Telle était la terre que Yahvé avait donnée aux enfants de Jacob. Et ils ont aimé cette terre bénie, et ils se sont attachés à elle avec piété. Ils sont devenus si complètement paysans que leur religion elle-même en a été transformée. Yahvé, le dieu des montagnes arides du Sinaï, le dieu de l'orage, le dieu du volcan, est devenu le Dieu des campagnes de Canaan, le dieu de la terre cultivée. Il est désormais inséparable de cette terre. L'élohim nomade s'est fixé lui aussi dans le pays avec son peuple. Canaan est maintenant l'héritage de Yahvé (2). Et l'on ne saurait adorer le Dieu d'Israël en dehors des frontières de Palestine, à moins d'emporter avec soi un peu de poussière de la terre sacrée (3). Comme les Baalim qu'il a subjugués — et avec lesquels il partage ses temples et ses adorateurs sur les bamoth — il est le seigneur du champ et le protecteur de la maison, il préside aux diverses manifestations de la vie agricole, il veille sur les cultures et sur les troupeaux.

C'est lui qui envoie la pluie à la terre altérée, la pluie de la première saison et la pluie de l'arrière-saison (4), et la rosée rafraîchissante. C'est lui qui ravive les sources et les torrents, qui fait germer l'herbe pour le bétail et les plantes pour les besoins des hommes (5). De lui viennent les belles récoltes, les riches moissons et les vendanges abondantes ; il donne à son peuple la prospérité et la joie de vivre.

Yahvé a conduit son peuple...
Et Israël a mangé les fruits des champs,
Il lui a fait sucer le miel du rocher,

(1) Voir dans le livre très suggestif du Père SCHWALM, *La vie privée du peuple juif de l'époque de Jésus-Christ* (1910) les chapitres sur « Les origines du paysan juif » et « Les ouvrages du paysan juif ».

(2) 1 Sam. xxvi, 19.

(3) 2 Rois v, 17.

(4) Deut. xi, 14, 15. « Je donnerai à votre pays la pluie en son temps, la pluie de la première et de l'arrière-saison, et tu recueilleras ton blé, ton mout et ton huile et je mettrai dans tes champs de l'herbe pour ton bétail et tu te rassasieras ».

(5) Ps. civ, 14.

L'huile qui sort du rocher le plus dur,
 La crème des vaches et le lait des brebis,
 Avec la graisse des agneaux,
 Des béliers de Basan et des boucs,
 Avec la fleur du froment ;
 Et tu as bu le vin, le sang de la grappe... (1)

Ainsi s'accomplissait la bénédiction du vieux patriarche :

Oui, le parfum de mon fils
 Est comme le parfum d'une terre bénie par Yahvé !
 Que Dieu te donne la rosée des cieux
 Et la graisse de la terre
 Et abondance de froment et de vin. (2)

* * *

Dispersés à travers le pays depuis Dan jusqu'à Beerchéba, les Bene Israël ont conservé la primitive organisation tribale et familiale. Ils sont groupés en maisons, en clans (3) et en tribus.

La famille (*bayit*) est fondée sur l'autorité du père, seigneur, juge et chef de ses fils, de ses femmes, de ses esclaves. La femme est la propriété du mari qui l'a achetée moyennant un prix, *mohar* (4), et qui peut la répudier ou la faire mourir en cas d'adultére (5), lui associer suivant son caprice des concubines libres ou esclaves (6). Cependant, en devenant mère, la femme

(1) Deut. xxxii, 12 à 14.

(2) Gen. xxvii, 27, 28.

(3) Pour l'organisation familiale d'Israël, voir BENZINGER, *Hebräische Archäologie*² (1907), p. 102 à 127; A. LODS, *La croyance à la vie future et le culte des morts dans l'antiquité israélite* (1906) II; L.-G. LÉVY, *La famille dans l'antiquité israélite* (1905).

(4) Il en était de même chez les Babyloniens. Le mariage commençait par un contrat de vente en due forme. Le prix variait selon les cas et suivant la situation sociale de l'acheteur. Dans la pratique, la femme jouit d'une assez grande indépendance. Il n'y a pas de gynécée et la femme et la jeune fille peuvent librement vaquer à leurs occupations comme en Egypte.

(5) Si la femme israélite n'est pas comme la femme égyptienne juridiquement maîtresse d'elle-même, elle peut du moins posséder. Le père peut constituer à sa fille en la mariant une dot dont elle conservera toujours la propriété.

(6) Dans l'ancien Israël, la polygamie est permise. Mais il n'y a que les grands chefs qui puissent avoir un harem. Le simple homme du peuple se limite à une ou deux femmes. A l'époque des rois, la monogamie tend à prévaloir. Comme en Babylonie et en Egypte, il est admis que l'esclave partage occasionnellement la couche du maître sans que pour cela la femme légitime perde ses droits.

conquiert sa dignité et prend, sinon une place indépendante, du moins un caractère sacré analogue à celui du père (1).

Le chef de famille a également un pouvoir illimité sur les enfants qu'il peut adopter ou déshériter, qu'il peut punir de mort (2), qu'il peut offrir en holocauste ou qu'il peut vendre comme esclaves (3). La puissance d'un homme se mesurait au nombre de ses enfants beaucoup plus qu'à l'étendue de ses champs ou à sa richesse en troupeaux. Il était redoutable devant ses voisins et ses adversaires lorsque des fils nombreux pouvaient se dresser à côté de lui pour l'assister dans ses travaux et le défendre en cas d'attaque.

Oui, les fils sont un héritage donné par Yahvé :
 Le fruit des entrailles est une récompense.
 Comme les flèches dans la main d'un guerrier,
 Ainsi sont les fils de la jeunesse.
 Heureux l'homme qui en a rempli son carquois !
 Il n'aura pas à rougir de honte
 Quand il plaidera avec ses adversaires à la porte de la ville. (4)

Et c'était un grand malheur pour un homme de ne pas avoir d'enfant mâle pour le soutenir ou pour le venger, et pour continuer sa lignée.

Les esclaves font eux aussi partie de la famille. Ils vivent à côté du maître, associés à son travail et à ses joies. Ils participent au culte familial (5), ils peuvent posséder un bien propre et même hériter du père de famille, épouser sa fille, avoir une part parmi les frères (6).

Les membres de la famille sont liés par la plus étroite solidarité. Non seulement ils se doivent assistance, collaboration ou protection dans toutes circonstances d'où dépend l'avenir de la maison (pratique du lévirat pour susciter un fils au frère mort sans héritier, pratique de la vendetta quand il s'agit de

(1) Ex. xx, 12; Deut. xviii, 21; 1 Rois II, 19, 20.

(2) Gen. xxxviii, 24. La législation postérieure réservera le droit de condamnation à mort aux anciens de la cité.

(3) Ex. xxi, 7.

(4) Ps. cxxvii, 3 à 5.

(5) Gen. xvii, 12; Ex. xii, 44; Deut. xii, 18; xvi, 11.

(6) Gen. xv, 2; 1 Chron. II, 34; Prov. xxix, 19.

venger le sang versé) (1), mais ils se savent unis dans la vertu et dans le crime, dans l'honneur et dans l'ignominie. La justice est exercée au nom de Yahvé sur toute la maison du coupable. Les enfants sont châtiés jusqu'à la troisième et à la quatrième génération pour les crimes des pères. De même quand un homme s'élève par sa vaillance, quand il devient puissant et considéré, toute sa famille est élevée avec lui (2).

On se sentait solidaire des vivants et solidaire aussi des morts, des pères qui reposaient dans le tombeau de famille, dont on invoquait le nom (3) et en l'honneur desquels on entretenait la lampe à perpétuité dans la maison (4).

En réalité la famille était fondée sur le lien religieux autant que sur le lien physique, la communauté du sang. La véritable parenté consistait à s'asseoir à la même table pour le repas sacrificiel, à adorer les mêmes idoles domestiques (*téraphim*), à honorer le même tombeau, à rendre le culte aux mêmes ancêtres. La famille est un groupe cultuel dont le père est le prêtre. C'est le père qui célèbre les rites et sacrifie les victimes. Cette religion familiale se maintiendra même à l'époque de l'organisation religieuse nationale, et même lorsque le culte aura été spécialisé et centralisé. Yahvé est l'*élohim* de toutes les maisons d'Israël et c'est par familles qu'on vient au sanctuaire pour offrir des sacrifices et manger devant Yahvé (5).

Plusieurs familles apparentées et descendant d'un ancêtre commun constituent le clan, *michpakha*, et la tribu, *chebet*. Le régime de la tribu supposait la vie nomade et l'isolement dans

(1) Nulle part la solidarité familiale ne se manifeste aussi visiblement que dans la vendetta. Quand un homme a été mis à mort, on dit que c'est le sang du clan qui a été répandu. Le sang crie justice et c'est le devoir de tous les membres du clan de le venger en frappant le coupable et la famille du coupable.

(2) 1 Sam. ix, 20; xvii, 25; Esaïe xxii, 23, 24. La solidarité familiale ne peut être brisée que par la mort et par le bannissement. Un homme qu'on a banni de sa tribu est un homme perdu, il n'y a plus pour lui ni religion, ni justice. Gen., iv, 14; 1 Sam. xxvi, 19, 20.

(3) Gen. XLVIII, 16; 2 Rois XVIII, 18.

(4) 1 Rois XI, 36; xv, 4. Sur le culte des ancêtres voir Ad. Lods, *op. cit.*, II, et GRÜNEISEN, *Der Ahnen-Kultus und die Urreligion Israels* (1900).

(5) « Toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante ». Deut. XII, 18. Conf. Sam. I, 3, 4.

le désert. Le jour où les Bene Israël établis à côté des Cananéens sédentaires, se sont mêlés à eux pour leurs affaires et alliés avec eux par des mariages, une nouvelle organisation devait commencer. La communauté des intérêts locaux tend à remplacer la communauté du sang. Le groupement territorial se substitue au groupement tribal. La tradition hébraïque connaît douze tribus fondées par les douze fils de Jacob. Mais à l'époque où cette tradition a été fixée, la tribu patriarchale n'existe plus que dans un vague souvenir. L'auteur du cantique de Débora ne connaît que dix tribus, et une d'entre elles, Guilead, est désignée par un nom de région et non par un nom d'ancêtre. Au temps des Juges la tribu patriarchale disparaît, il n'y a plus que des tribus régionales dans lesquelles sont groupés d'une manière très incertaine et très instable les habitants d'un groupe de villages (1).

La michpakhah conserva beaucoup plus longtemps son caractère primitif. Elle s'est maintenue jusqu'à l'époque des Rois et elle paraît avoir tenu une place fondamentale dans l'histoire politique et sociale d'Israël. Autour de Gédéon, d'Abimélek, de Saül, de David, nous voyons solidement groupée leur michpakhah composée de parents (2), de clients et de voisins. Le gouvernement de la michpakhah est une oligarchie. Ce sont les anciens, les chefs de maison les plus considérés, les plus influents par le nombre de leurs enfants ou par leurs richesses qui dirigent la communauté (3). Ils rendent la justice à la porte du village selon la coutume antique (4), ils décident dans toutes les cir-

(1) Voir Ed. MEYER, *Die Israeliten und ihre Nachbarstämme* (1906), p. 498 à 510.

(2) D'après Ad. Lods, *op. cit.*, II, p. 30 à 41, la *michpakhah* serait le groupement primitif, la véritable cellule sociale de l'organisation des Sémites nomades. Elle supposerait à son origine « la famille maternelle où la descendance se comptait en ligne féminine ». Elle se recrutait par « filiation féminine et par alliances fraternelles ». (?)

L'existence de la famille maternelle chez les Bene Israël de la préhistoire (comme chez les Arabes) n'est pas invraisemblable. Mais les indices en restent incertains. A l'époque historique, le patriarcat a prévalu et le matriarcat est oublié dans les lointains du passé. Voir LÉVY, *op. cit.*, p. 125 à 133.

(3) Comp. les cheiks des Arabes.

(4) Ex. xviii, 21, 22 ; 1 Rois xxi, 8.

constances graves qui concernent la vie du clan ; ils président aux sacrifices (1), ils conduisent le peuple au combat en cas de guerre (2). Leur pouvoir n'a rien d'absolu, il est purement moral. En réalité tous les pères de famille d'un même groupe social ont les mêmes droits. Il y a des michpakhot plus ou moins considérés : le clan de Gédéon était obscur et la Sunamite parle fièrement de l'indépendance de sa famille. La noblesse d'un clan dépend de l'éclat de ses services et de la puissance de la troupe qu'il peut armer. Mais à l'intérieur c'est l'égalité. Les membres obéissent aux conseils des chefs. Cependant tous se savent parents, issus d'une même race. Et c'est là le plus fort et le plus sacré de tous les liens sociaux. L'autorité familiale ne s'impose pas comme celle de l'Etat par la force des armes, mais par la piété, par l'influence de la tradition et de la religion (3).

* * *

Primitivement la terre était considérée comme appartenant à la communauté, à tous les enfants du peuple. Ainsi en était-il sans doute dans la vie semi-nomade des Bene Israël. C'est le clan qui possède les pâturages où paissent les troupeaux, c'est le clan qui cultive l'oasis (4). Mais en Palestine le sol était trop accidenté, et demandait trop au travail de l'homme pour se prêter à l'exploitation collectiviste. Canaan était depuis des siècles un pays de petite culture, de champs morcelés. Ici encore les Hébreux ont accepté l'état de fait et la coutume du pays. La terre est répartie entre des familles de paysans. Cha-

(1) Deut. **xxi**, 5.

(2) Juges **v**, 9, 14.

(3) A l'époque des Rois le régime des michpakhot patriarcales se survit et ne correspond plus au développement social du peuple. Cependant les nouveaux groupes locaux, villages et cités, sont gouvernés à la manière des clans d'autrefois par des anciens et les notables (sarim).

(4) Il semble que l'historien théocratique qui fait partager la Palestine entre les tribus ait eu le sentiment de ce communisme primitif (Josué **xiii** à **xix**). L'expression très fréquente dans l'A. T. « avoir part et héritage avec » semble rappeler l'existence d'une propriété collective qui peut s'être maintenue pour certains terrains longtemps après l'immigration en Canaan. Voir dans le livre de BüHL, *La société israélite d'après l'A. T.*, trad. française, p. 90 à 101.

que chef de famille cultive son champ et le transmet à ses enfants (1). (L'aîné reçoit double part, les filles n'ont point de part).

Cette institution de la propriété familiale sera désormais la pierre angulaire de l'organisation sociale. L'Israélite reste étroitement attaché à cette terre que ses ancêtres ont défrichée et labourée, où ils ont bâti leur maison et où se trouve leur tombeau. C'était un grand malheur que d'être déraciné de son sol, de vivre sur une terre étrangère et d'être enseveli loin de ses pères (2). Et c'était une impiété que de vendre l'héritage familial (3). Quand un homme était forcé de céder un morceau de son champ, ou quand il mourait sans enfants qui pussent conserver sa maison, il convenait que le parent le plus proche rachetât l'héritage. C'était la *geoulla* (4). Ainsi la terre paternelle était conservée à la famille, et le tombeau des ancêtres ne tombait pas aux mains des étrangers (5).

* * *

Les Bene Israël répugnaient à la civilisation des villes. Ils ont d'abord vécu à côté des cités cananéennes sans se mêler à elles. Les laboureurs et les pâtres considèrent avec indignation ces lieux impurs où les hommes s'agitent et vivent dans le luxe et dans les débauches. Ils ont en horreur la pierre taillée, le temple et le palais sculptés (6). Dans leurs obscurs villages, sous le pauvre abri fait d'argile et de blocs à peine équarris, servant à la fois de maison d'habitation, de grenier et d'étable, ils se racontent l'histoire de Sodome et de Gomorrhe que Yahvé détruisit, et l'histoire de la tour de Babel que bâtissaient les hommes impies (7).

(1) Voir les études très pénétrantes du P. SCHWALM, *La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ*, p. 448 à 464.

(2) 1 Rois xxI, 3.

(3) 2 Sam. xix, 37; Amos VII, 17; Jér. xx, 6.

(4) Ruth IV, 1 à 6; Jér. xxxii, 1 à 15; conf. Lév. xxv, 16.

(5) On peut dire que l'ancien Israël ne connaît pas la propriété individuelle. C'est toujours le groupe social qui possède; l'individu, le chef de maison n'est que le dépositaire passager du capital commun qu'il a reçu de ses pères et qu'il doit transmettre à ses enfants.

(6) Ex. xx, 24, 26; Deut. xxvii, 5, 6; Josué VIII, 31; 2 Sam. VII, 5 à 7; Amos V, 11.

(7) Gen. XI; XIV, 1 à 29.

L'invasion des tribus en Canaan marque un recul de la culture. Des ruines s'accumulent qui de longtemps ne seront pas relevées. Jéricho, Méguiddo, Sichem, et tant d'autres cités autrefois prospères ont été vouées au khérem. Les arts de la guerre et de la paix sont oubliés. Les seules industries pratiquées par ces ruraux sont les industries ménagères, la mouture du blé, la fabrication du pain et la fabrication des vêtements. Il faut sans doute y ajouter les travaux très rudimentaires du maçon et du charpentier.

L'inaptitude des Israélites au travail industriel les met sous la dépendance économique de leurs voisins, et même de leurs ennemis. La poterie était de fabrication cananéenne ou d'importation phénicienne (1). Pour les armes de guerre, et même pour les instruments aratoires, on avait recours aux Philistins.

On ne trouvait point de forgeron dans tout le pays d'Israël... Et chaque homme en Israël descendait chez les Philistins pour aiguiser son soc, son hoyau et sa bêche, quand les bêches, les hoyaux, les tridents, les haches avaient le tranchant émoussé, et même pour redresser les aiguillons (2).

Le commerce est entre les mains des Cananéens et des étrangers. L'Israélite n'est pas marchand, et rien ne laisse prévoir son évolution postérieure. Il ne cherche pas les aventures et la spéculation. Les caravanes qui vont d'Egypte en Asie traversent ses vallées, mais il ne se mêle pas à elles ; il ne cherche pas les aventures et le trafic. D'Egypte et de Phénicie viennent les bijoux et les amulettes (bracelets, colliers, boucles de nez, pendants d'oreille). Les symboles cultuels, taureaux d'or, serpents d'airain, éphods, téraphim, attestent l'influence cananéenne et étrangère. Au reste Yahvé n'aime pas les images façonnées par l'art des hommes (3), et les préoccupations artistiques sont fort réduites.

Les organisations politiques cananéennes — petites princi-

(1) La période cananéenne de la céramique s'arrête vers 1400, c'est-à-dire avec l'invasion des Hébreux. Depuis cette époque jusque vers l'an 1000, c'est-à-dire à l'époque des premiers rois, c'est le genre phénicien qui domine presque exclusivement.

(2) 1 Sam. XIII, 19 à 21. Au reste la Palestine manquait de métaux.

(3) Ex. xx, 4, 23; Deut. iv, 15 à 18.

pautés comprenant les villes et le pays d'alentour — tombent en décadence et finissent par disparaître (1).

Israël n'a voulu être qu'un peuple de paysans. C'est là sa marque pour des siècles. Il se réjouit de la splendeur de ses champs, de cette bonne terre que Yahvé lui a donnée. Il aime sa libre vie au milieu de la nature paisible et silencieuse, la belle indépendance des paysans qui vivent chez eux et ne connaissent point de maître. En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël et chacun faisait ce qui lui semblait bon (2).

Les mœurs sont rudes, l'antique brutalité des Hébreux n'a pas disparu. Certaines tribus se font remarquer par leur ardeur au pillage et leur anarchie héroïque et féroce.

Juda est un jeune lion,
Tu reviens du carnage mon fils...
Dan est un serpent sur le chemin,
Une vipère sur le sentier...
Benjamin est un loup qui déchire ;
Le matin il dévore sa proie,
Et le soir il partage le butin. (3)

Mais à côté de l'épopée il y a place pour l'idylle. Les relations restent fraternelles entre les habitants du village comme entre les membres de l'ancien clan. Il y a des grands et des petits, des riches et des pauvres, mais richesse, puissance des chefs, noblesse guerrière ne constituent pas une barrière sociale autour d'une caste privilégiée. Les forts payent largement de leur personne. Et quels tableaux d'une belle et naïve couleur : Rachel la fille de Laban venant abreuver ses troupeaux au puits de Haran (4), Booz couché dans l'aire avec ses moissonneurs tandis que Ruth la glaneuse repose à ses pieds (5) ; Saül l'oint de Yahvé, le chef vaillant et puissant revenant des champs derrière ses bœufs (6). Et quelle grâce dans ces fêtes champêtres où les jeunes gens et les jeunes filles de la michpakha allaient en joyeuses

(1) Voir dans H. VINCENT, *Canaan*, la description des bamoth de Taanat et de Gézer.

(2) Juges xxI, 25.

(3) Gen. XLIX, 9, 17, 27.

(4) Gen. xxIx, 9 à 14.

(5) Ruth III, 6, 7.

(6) I Sam. XI, 5.

théories à travers les vignes et dansaient au son des tambourins autour des tentes de feuillage (1), tandis que les anciens assis « à la porte », se reposaient de tout leur travail (2) !

* * *

Malgré la diversité des tribus et des clans, et leur isolement dans les montagnes de Palestine, les Bene Yakob conservaient leur unité morale, et Yahvé est le centre de cette unité. « Yahvé est l'élohim d'Israël, Israël est le peuple de Yahvé. » C'est là le dogme fondamental de la religion et du patriotisme. Toutes les fois que « les milliers d'Israël » se lèvent pour une œuvre commune, Yahvé marche à leur tête. C'est Yahvé qui préside à la guerre et qui lutte comme « un puissant guerrier » (3) contre les ennemis de son peuple au jour du combat. Lorsque Israël souffre sous l'oppression de l'étranger, Yahvé suscite les héros libérateurs, Débora, Gédéon, Saül.

Le cantique de Débora nous montre quelle était la force de cette religion du Dieu national. Israël n'a rien d'un peuple organisé. La coalition des guerriers d'Ephraïm, de Benjamin, de Makir, de Zabulon, d'Issacar et de Nephtali ne s'est faite que sous la pression de circonstances extraordinaires, il s'agit de lutter contre l'ennemi commun et de vaincre les rois Cananéens. Mais après la victoire les Bene Israël retournent chacun à sa tribu et à sa maison et « le pays reste en repos ». Il n'y a plus d'unité visible.

Cependant Yahvé demeure, et partout où les destinées de son peuple sont en jeu, il intervient, protecteur puissant et fidèle qui assure le triomphe des siens. Il partage le pays entre les tribus, et conduit vers les terres nouvelles les enfants de Dan (4). En son nom les anciens rendent la justice, en son nom on exerce la vengeance du sang (5). Dans les circonstances difficiles on consulte son oracle pour en obtenir des directions. Yahvé est l'âme vivante d'Israël.

(1) Juges xxI, 19 à 21 ; Jér. xxxI, 4.

(2) Job xxIx, 7 à 11 ; Prov. xxxI, 23.

(3) Ex. xv, 3 ; Nomb. x, 23.

(4) Juges xvIII.

(5) 2 Sam. xxI ; Ez. xxxv, 5, 6.

II. LA CRISE POLITIQUE ET LA CRISE SOCIALE.

Cependant les tribus des Hébreux allaient devenir une nation organisée. Au milieu des guerres contre les Cananéens et les peuples voisins devait se fonder la royauté. Il fallait un maître pour conduire les milliers d'Israël et assurer contre l'ennemi la liberté patriarcale et la paix agricole.

Déjà Gédéon, après ses victoires contre les nomades Madianites, avait établi son pouvoir en Manassé. Il régnait à Ophra au milieu de sa michpakha. Il avait un éphod que les gens du pays venaient consulter, il entretenait un harem et eut beaucoup d'enfants. Son fils Abimélek, avec une extraordinaire énergie de domination et une complète absence de scrupules, groupa autour de lui une bande de gens sans maison, et essaya d'organiser à Sichem une véritable despotie. Mais ces entreprises locales n'eurent pas de lendemain.

Un siècle et demi plus tard, sous l'oppression philistine, lorsque l'envahisseur dominait Benjamin et pénétrait jusqu'à la plaine de Yizréel, le sentiment religieux et national s'exalta. La maison de Joseph (avec Galaad, Ephraïm, Manassé), Benjamin et plus tard les clans de Juda se groupèrent autour d'un seul chef, le benjaminite Saül ben Kis. Saül est un roi primitif, le parfait héros, le *gibbor*, le plus fort, le plus beau, le plus vaillant des fils de son peuple.

Saül était jeune et beau. Aucun des *Bene Israël* n'était plus beau que lui, il dépassait de la tête tout le peuple.

Samuel dit au peuple : « Voyez celui que Yahvé a choisi. Il n'a pas son pareil dans le peuple entier. Tous l'acclamèrent en s'écriant : « Vive le roi ! » (1)

Son pouvoir est fondé sur sa valeur personnelle et sur la valeur des membres de sa michpakha (son fils Yonatan, son cousin Abner). Rien de l'éclat d'une cour orientale. Quand le roi n'est pas à la guerre, il vit sur sa terre à Guibéa (2) avec ses esclaves, sa femme et sa concubine (3). Il rend la justice assis sous

(1) 1 Sam. ix, 2; x, 24.

(2) 1 Sam. xi, 5; 2 Sam. ix, 9.

(3) 1 Sam. xiv, 50; 2 Sam. xxii, 8.

le tamaris (1). Cependant il rassemble autour de lui des hommes d'armes venus de différentes tribus et qui se sont attachés à sa fortune. Ils mangent à sa table (2) et partagent avec lui le butin. « Et toutes les fois que le roi voyait un homme fort et vaillant, il l'enrôlait à son service » (3).

Ce fut son successeur David, l'ancien chef de bande de Ziklag et d'Adullam, qui instaura vraiment la royauté d'Israël. Capitaine toujours victorieux et politique habile, généreux et sensible, audacieux et cruel, il fut par ses qualités et par ses vices un grand monarque oriental. Il a enchanté ses contemporains, et il a incarné pour des siècles le type du prince idéal, le Messie des espérances nationales.

Il brisa définitivement le joug des Philistins, et il porta la guerre chez les peuples voisins. Puis avec ces tribus divisées, avec ces Bene Israël impatients du frein, jaloux de leur indépendance, il fit un Etat. Le roi avait maintenant une cour et une forte troupe de mercenaires (4). Profitant du sommeil de l'Egypte et de la décadence de l'Assyrie, il imposa le tribut à Moab, Ammon, Edom, aux Araméens de Soba, et il fonda un vaste empire syrien qui s'étendait des frontières de la Phénicie à celles de l'Arabie pétrée et de Hamat au désert sinaïtique.

David, malgré ses origines quelque peu barbares et sa première vie dans la steppe de Juda, avait le goût de la haute culture. Il avait beaucoup appris des Philistins, les ennemis d'Israël, mais aussi ses maîtres dans les arts de la guerre et de la paix ; et il se sentait attiré vers les pays antiques, vers les pays du luxe et de la richesse, l'Egypte et la Phénicie.

(1) 1 Sam. xxii, 6.

(2) 1 Sam. xx, 5.

(3) 1 Sam. xiv, 52.

(4) L'organisation de l'armée est l'œuvre la plus importante et la plus décisive de David. A côté des milices formées par les milliers d'Israël, armée peu organisée et toujours anarchique, il y avait l'élite des hommes d'armes, les gibborim de David, les compagnons héroïques qui le suivaient depuis le désert de Juda. Plus tard, David s'entoura d'une garde de mercenaires étrangers, les Kereti Peleti. Ces soldats étaient recrutés de préférence parmi les Philistins (dont David avait pu apprécier les extraordinaires capacités militaires). La garde était pour le roi un précieux soutien. Sans attaches dans le pays, elle reste fidèle à son chef et le défend toujours en cas d'émeute. (Ex. dans la révolte d'Absalon et dans la révolte de Chéba.)

Quand il se fut emparé des rochers de Jérusalem, il s'y bâtit un palais à la manière phénicienne. C'était un édifice de pierre sculptée et de bois de cèdre, et jamais on n'avait vu rien de tel dans le pays. Jérusalem n'était pas seulement une ville forte, un abri en cas d'invasion, mais une capitale, une ville royale.

Oeuvre paradoxale à laquelle Israël n'était en rien préparé. La puissance militaire de David ne dura qu'une génération. Mais son organisation politique devait demeurer. Salomon, qui ne fut pas un homme de guerre et qui assista impuissant à la révolte des peuples tributaires, s'appliqua à l'exploitation du royaume et à l'établissement d'une monarchie de grand style, fastueuse et magnifique. Les chroniqueurs l'ont loué pour la sagesse avec laquelle il gouvernait son peuple. Il sut en effet diviser le pays en districts, circonscriptions de pure administration financière qui n'avaient rien de commun avec les régions naturelles et les groupes ethniques. Chaque district avait à sa tête un fonctionnaire royal chargé de faire rentrer les impôts et de procurer la main-d'œuvre nécessaire aux corvées (1). La vieille population cananéenne fut lourdement imposée. Mais on n'épargna pas non plus les Hébreux. Le royaume fut mis en coupes réglées. Chaque district devait, pendant un mois par an, pourvoir à l'entretien du roi et de sa maison, fournir la table royale de farine, de bœufs et de menu bétail. Les provinces devaient en outre assurer l'entretien des chevaux de guerre (2). Le roi se réservait, comme autre source de revenus, des droits de péage sur les caravanes et le monopole de certains commerce (3). Les corvéables d'Israël devaient en outre travailler aux constructions royales. Pour édifier le temple et le palais, et pour restaurer les forteresses, des milliers d'hommes peinaient dans les forêts du Liban et dans les carrières de Jérusalem (4).

A ce prix Salomon fut un grand roi parmi tous les rois de

(1) 1 Rois iv, 1 à 19.

(2) 1 Rois iv, 22, 23, 27, 28.

(3) 1 Rois x, 14, 15, 23, 26, 28, 29.

(4) 1 Rois v, 13 à 16. David avait fait servir aux travaux publics les Cananéens et les peuples vaincus, de même qu'il constituait son trésor du butin de guerre et des impôts des peuples tributaires. Mais Salomon imposa aussi ses sujets israélites.

l'Orient. Il s'était allié au Pharaon d'Egypte et avait épousé une fille du Pharaon ; il avait aussi fait alliance avec Hiram de Tyr. Et la reine de Cheba venait du fond de l'Arabie pour voir sa gloire. C'était un beau rêve de puissance profane... Salomon aimait les palais, les objets précieux, les chevaux et les femmes. Il voulut imiter et surpasser les despotes les plus somptueux, étaler aux yeux des peuples sa puissance et ses richesses. Il se fit une magnifique résidence royale avec un harem, des magasins, un arsenal et le temple de Yahvé ; le tout décoré et sculpté par des artistes phéniciens, avec profusion de bois de cèdre et de plaquages d'ivoire et d'or. Il eut un trône monumental couvert d'or pur et cinq cents boucliers en or repoussé. Les vaisseaux d'Ezion-Gaber lui apportaient l'or d'Ophir, le bois de santal et l'ivoire, ainsi que des animaux rares, des singes et des paons.

Ce luxe coûtait cher et ne rapportait rien. Au point de vue économique, l'administration de Salomon était détestable. Le commerce était presque tout entier commerce d'importation — importations inutiles à la nation. Israël n'avait presque rien à exporter. Les fruits de la terre et les produits du troupeau n'étaient pas surabondants, et le jour vint où les tributs perçus par Salomon ne purent suffire à payer les dettes qu'il avait contractées vis-à-vis de son royal fournisseur, Hiram de Tyr. Il dut alors céder un morceau de son royaume, vingt villes de Galilée (1).

D'après une note légèrement optimiste de I Rois iv, « Juda et Israël étaient nombreux comme le sable de la mer, ils mangeaient et buvaient et se réjouissaient » (2). Ce bonheur n'était pas pur de tout mélange. L'effort par lequel le peuple devait satisfaire les caprices de son roi était écrasant et humiliant. Le joug devenait trop dur, Israël travaillait sous le fouet. A plusieurs reprises les tribus avaient essayé de s'affranchir. Déjà au temps de David, Chéba ben Bieri avait sonné la trompette de la révolte en criant : « Point de part avec David. A tes tentes, Israël ! » Vers la fin du règne de Salomon, lorsque les corvéables de la maison de Joseph bâtaissoient le millo de Jérusalem, Jérobeam fils de Nébat et le pro-

(1) I Rois ix, 11 à 14.

(2) I Rois iv, 20.

phète Akhiya de Silo organisèrent un soulèvement. Ils furent momentanément vaincus. Mais après la mort de Salomon, les dix tribus retrouvent leur indépendance violente et agitée (1). Sans doute elles se donnent un roi, mais un roi sans capitale, sans gouvernement, presque sans armée. Les princes, qui se succèdent au hasard des révoltes de palais à Sichem, à Tirça, n'arrivent pas à imposer leur autorité et à fonder de dynastie stable. Plus tard les Omrides parurent qui furent d'énergiques dominateurs. Ils organisèrent fortement le royaume et firent vaillamment la guerre. Mais ils ne purent se maintenir contre le parti vieil-israélite dirigé par les prophètes. Et Yéhou extermina la maison d'Akhab.

Cependant Juda restait fidèle à la maison de David et Jérusalem végétait paisiblement au milieu des souvenirs de son grand passé. Ici la royauté était fondée pour des siècles. Jusqu'à la fin elle se maintiendra, obscure mais bien affermie.

A travers les vicissitudes de cette histoire, Israël a pu apprécier les vertus et les méfaits du pouvoir royal. L'historien prophète faisait dire au vieux Samuel :

Le roi prendra vos fils pour leur faire conduire ses chars et ses chevaux, et pour servir de coureurs devant son char ; il s'en fera des chefs de mille et des chefs de cinquante. Il les prendra encore pour labourer ses terres, pour faire sa maison, pour fabriquer ses armes de guerre et l'attirail de ses chars. Il prendra vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères. Il prendra les meilleurs de vos champs, de vos vignes, de vos oliveraies pour les donner à ses serviteurs. Il prendra la dîme de vos moissons et de vos vendanges pour la donner à ses eunuques et à ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, vos meilleurs bœufs et vos ânes et s'en servira pour ses travaux. Il prendra la dîme de vos troupeaux et vous serez ses esclaves. Alors vous crierez contre votre roi que vous vous serez choisi, mais Yahvé ne vous exaucera pas. (2)

Cependant le système monarchique, en dépit de bien des protestations, devait finir par prendre fortement racine dans l'âme de la nation. Le roi est établi par Yahvé, il est l'oint de Yahvé. La royauté a un caractère nettement religieux. Le roi est un

(1) Les tribus du Nord n'avaient été que fort peu pénétrées par la civilisation davidique et salomonienne. Elles avaient gardé les habitudes patriciales et le goût de l'autonomie locale. L'accès d'Ephraïm à la haute culture orientale ne commence vraiment qu'avec les Omrides.

(2) 1 Sam. VIII, 11 à 19.

homme de Dieu, non pas un Dieu, une incarnation visible de la divinité comme dans la royauté pharaonique, mais un représentant de Dieu comme les prophètes, les voyants et les prêtres. Yahvé a dit :

Et moi j'ai oint mon roi
Sur Sion, la montagne de ma sainteté...
Tu es mon fils,
Je t'ai engendré aujourd'hui. (1)

C'est au nom de Yahvé que le roi gouverne, c'est au nom de Yahvé que le roi combat. Ses victoires sont les victoires de Yahvé. Le roi est prêtre ; il est le chef religieux de son peuple. A côté du palais il y a le sanctuaire, et le roi y préside aux sacrifices et aux cérémonies cultuelles. Le roi est juge. Il y a une justice du roi à laquelle tous les membres du peuple peuvent recourir. On vient devant Salomon pour les cas difficiles (2). Quand la Sunamite a été spoliée de ses biens, elle s'adresse au roi pour obtenir justice (3).

D'autre part, à côté de l'organisation royale encore très imparfaitement centralisée, se maintient l'antique organisation locale et patriarcale. Les fonctionnaires royaux avaient fort peu à intervenir dans la vie du village et de la cité. On était quitte envers eux quand on avait payé l'impôt et fourni le contingent nécessaire en cas de guerre. Les anciens restaient toujours les vrais chefs et les vrais juges en Israël.

* * *

Tout n'était pas factice dans l'œuvre de ces princes. Des tendances nouvelles avaient pénétré dans la nation ; l'élan était

(1) Ps. 11, 6, 7. Comp. la conception religieuse de la royauté babylonienne : « El et Bel m'ont appelé par mon nom, moi Hammourabi, insigne prince craignant les dieux, pour promouvoir le bien des hommes, pour faire valoir le droit dans ce pays, pour exterminer le pervers et le méchant, pour empêcher le puissant de nuire au faible, pour apparaître aux hommes comme le soleil et éclairer le pays. — Hammourabi, le pasteur élu de Bel, le roi fort qui... réjouit le cœur de son seigneur Mardouk..., rejeton royal créé par le Dieu Sin..., le sage favori de Chamach... » *Prologue du Code de Hammourabi*, trad. Scheil.

(2) 1 Rois III, 16 à 28.

(3) 2 Rois VIII, 1 à 6.

donné, l'évolution économique et sociale d'Israël allait se poursuivre plus lente, mais continue.

Les villes en décadence depuis l'invasion des Hébreux en Canaan se développent de nouveau. Un groupe important de population se concentre dans la capitale et vit sur le pays. Salomon rebâtit plusieurs cités cananéennes, relevant les citadelles de Méguiddo, Béthon, Baalat, Tamar (1); et sans doute y établissant des colons. Jéroboam releva Sichein au centre de la maison de Joseph (2). Les Omrides bâtent une nouvelle capitale pour le royaume du Nord, Samarie (3), et sous Akhab, Hiel de Béthel rebâtit Jéricho (4).

Ces villes sont des centres autour desquels se groupent de nombreux bourgs et villages. On dit: « la ville et les villages d'alentour » (5). C'est à la ville que se pratique le commerce des produits agricoles et des produits pastoraux. Les paysans viennent apporter les céréales, les fruits du verger, l'huile, le vin, le bétail. Ils viennent s'approvisionner des objets nécessaires à la culture. Bien que nous n'ayons pas de témoignage précis à cet égard, il est vraisemblable que les villes des sanctuaires, Jérusalem, Béthel, Guilgal, Beerchéba étaient des marchés très fréquentés. Comme chez les Arabes, les pèlerinages religieux pouvaient être l'occasion de foires importantes (6). Le commerce de transit pratiqué sur une vaste échelle par Salomon (pour les chevaux d'Egypte, pour les métaux précieux et pour les parfums d'Arabie) n'était pas complètement délaissé. Dans le traité qu'Akhab signa avec Ben-Hadad, il est question d'un quartier de Damas habité par les marchands israélites (7).

Le fond de la population reste toujours attaché au travail agri-

(1) 1 Rois VIII, 17, 18.

(2) 1 Rois XII, 25.

(3) 1 Rois XVI, 23, 24.

(4) 1 Rois XVI, 34.

(5) Josué XXI passim.

(6) C'est ce qui pourrait expliquer en partie le zèle de Jéroboam pour empêcher le pèlerinage à Jérusalem. 1 Rois XII, 25 à 33.

(7) 1 Rois XX, 34.

Cependant les purs Israélites considèrent toujours avec répulsion la profession de marchand: « Canaan tient une balance fausse, il aime à frauder. Ephraïm dit: Je me suis enrichi, j'ai acquis de la fortune. Tous ses gains n'atteignent pas le nombre de ses crimes ». Osée XII, 8, 9. Cananéen reste jusqu'à l'époque de l'exil un synonyme de marchand. Sophonie I, 11; Ezéchiel XVI, 29; XVII, 4.

cole ; cependant une industrie indigène commence à se développer. David et Salomon avaient dû faire venir pour la construction et la décoration de leurs palais des tailleurs de pierre, des charpentiers, des sculpteurs et des fondeurs phéniciens. Sous leur direction ne tardèrent pas à se former des ouvriers « habiles dans toute espèce de travaux ». La chronique nous parle de cet Hiram de Tyr, qui fit les objets d'airain de la maison de Yahvé, et qui était par sa mère d'origine israélite. Et à côté de lui, nous entrevoyons la multitude anonyme des artisans et des techniciens. Ils ont d'abord travaillé pour les entreprises royales : constructions des grands édifices, fortifications des villes, fabrication des armes et des chars de guerre, travail du fer et fonte des métaux. Puis ils se sont établis dans le pays d'Israël où ils sont groupés généralement en corporations habitant la même rue, ou le même village. Il y avait une rue des boulanger à Jérusalem (1) ; les habitants du village de Bet-Asbea tissaient le byssus, et des fabriques de poterie étaient installées à Netaïm (2).

C'est que la vie se complique chaque jour. Israël connaît maintenant le luxe, l'éclat des plaisirs. Au temps de Yehoram d'Israël, une femme riche des montagnes d'Ephraïm meuble encore très simplement la chambre de l'hôte avec un lit, une table, un siège et un chandelier (3). Mais sous Jérobeam II il y a dans toutes les villes et même dans les bourgades des maisons de pierre de taille qui contrastent grandement avec les pauvres constructions environnantes. Elles ont un étage c'est-à-dire une chambre haute sur la terrasse. Quelquefois il y a des appartements d'hiver et des appartements d'été. Les riches ont maintenant des lits d'ivoire, ils aiment à s'étendre sur des divans, ils festoient au son des instruments de musique (4). Les chevaux et les chars, qui en temps de paix étaient d'abord réservés aux seuls rois et aux princes royaux (5), deviennent

(1) Jér. xxxvii, 21.

(2) 1 Chron. iv, 14, 21, 22.

(3) 2 Rois iv, 10.

(4) Amos v, 11 ; vi, 4 à 8.

(5) Absalon et Adonyah, les fils de David, allaient sur des chars avec cinquante coureurs qui marchaient devant eux. 2 Sam. xv, 1 ; 1 Rois 1, 6. C'était alors un luxe nouveau et absolument inouï. Après sa victoire sur Hadadézer de Coba, David avait fait couper les jarrets des chevaux pris à l'ennemi, car on ne connaissait pas encore l'usage des chevaux et des chars en Israël. 2 Samuel viii, 4.

l'équipage habituel des princes et des nobles (1). La parure des hommes et des femmes s'est beaucoup raffinée. On admirait la splendeur des vêtements de la cour de Salomon. Au VIII^e siècle les filles de Jérusalem étaient sur les places publiques les artifices de la mode égyptienne et babylonienne. Esaïe nous a laissé l'inventaire très complet de leur toilette : Anneaux, soleils, croissants, pendants d'oreilles, bracelets, voiles, diadèmes, chafnettes, ceintures, amulettes, sachets de parfum, bagues, boucles de nez, robes somptueuses, larges manteaux, fins tissus, tuniques, bandeaux et mantilles (2). Le luxe du vêtement joue un rôle de plus en plus important dans les distinctions sociales, les hommes du peuple vont toujours revêtus de la simple tunique de lin, le *kuttonet*; mais pour être quelqu'un il faut avoir un manteau (3).

* * *

Cette civilisation était dure et oppressive.... Civilisation de maîtres.... Pour permettre la vie somptueuse de quelques privilégiés il fallait les misères et les douleurs des multitudes. Les temps qui suivirent l'avènement de la royauté furent pour Israël des temps de grave crise économique et de profond bouleversement dans les rapports sociaux.

Le régime de la petite propriété était conforme aux conditions locales et à l'instinct du paysan israélite. Cependant l'organisation semi-patriarcale des tribus fixées en Palestine pouvait encore permettre la formation de grandes fortunes. Là où la vie pastorale était encore pratiquée, on trouvait des chefs puissants et riches en troupeaux. Nabal, au désert de Juda, pos-

(1) Esaïe II, 7; XXII, 18.

(2) Esaïe III, 17 à 24.

(3) Esaïe III, 6.

Il faut mentionner aussi le luxe des parfums et de l'huile odoriférante de plus en plus répandu. Dans les fêtes et dans les repas (Amos V, 6; Ps. XXIII, 5; Prov. VII, 17), aussi bien que dans les cérémonies religieuses, les Israélites aiment à s'oindre d'huile et répandent largement les aromates de prix. Les parfums les plus subtils sont d'importation étrangère (parfums de Cheba). Mais les artisans palestiniens savent extraire les essences des fleurs, le myrte, la rose, et des plantes odorantes, « le nard, le cinnamone, la cannelle et les arbres qui donnent de l'encens ». Cantique IV, 14.

sérait 3000 brebis et 1000 chèvres et se faisait servir des festins de roi. Sa femme Abigaïl vint à la rencontre de David avec deux cents pains, deux outres de vin, cinq brebis, cinq mesures de blé grillé, cent gâteaux de raisins secs, deux cents de figues sèches (1). Cela laisse supposer une assez large aisance. Lorsque David fuyant devant Absalon arriva avec son armée à Mahanaïm, trois chefs de famille du pays lui apportèrent des lits, des bassins, des vases de terre pour son usage et ravitaillèrent son armée en farine, grain rôti, miel, crème, brebis, fromage de vache (2). Ceci se passait au pays de Galaad dans un pays de grand élevage. Mais même dans les montagnes d'Ephraïm et de Juda, malgré le morcellement du sol, il pouvait y avoir des familles puissantes et très aisées possédant beaucoup de terres. Telle la famille d'Elisée où on labourait avec douze paires de bœufs (3). Telle la famille de la Sunamite où de nombreux esclaves étaient occupés aux travaux de la moisson (4).

Mais dans l'ancien Israël, s'il y avait des riches il n'y avait pas de prolétariat rural. Chaque membre du peuple possède sa terre familiale. C'est d'ailleurs la possession de cette terre petite ou grande qui constitue son droit de cité. Celui qui n'aurait plus son patrimoine cesserait pour ainsi dire d'exister, il serait « retranché d'entre ses frères ». Ce n'est qu'à l'époque des rois que nous voyons apparaître les plaies des sociétés civilisées, l'accaparement foncier, les *latifundia*, et la misère d'une plèbe de déshérités, les pauvres d'Israël que l'on a déracinés de leur sol.

Ce fut là l'un des premiers résultats de l'administration royale. Impôts et corvées ont de tout temps frappé les petits plus que les grands. Malheur à celui qui a peu, car on lui ôtera même ce qu'il a.... L'autorité était despotique et arbitraire, fondée sur l'intérêt personnel et le caprice du maître. Le monde était aux hommes de proie. En temps de guerre ils s'enrichissent du butin, en temps de paix ils exploitent « le peuple du pays ». Les prophètes nous disent les abus des chefs et les iniquités des juges royaux.

(1) 1 Sam. xxv.

(2) 2 Sam. xvii, 28.

(3) 1 Rois xix, 19.

(4) 2 Rois iv, 18 à 25.

Ils convoitent des champs et s'en emparent,
Des maisons et ils les ravissent.

Ils font violence à l'homme et à sa maison,
Au maître et à son héritage...

Ils dévorent la chair de mon peuple,
Ils lui arrachent la peau du corps,
Ils lui brisent les os... (1)

La dépouille du pauvre est dans vos maisons...

De quel droit foulez-vous mon peuple,
Et écrasez-vous la face des pauvres,
Dit le Seigneur Yahvé Cebaot...

Malheur à ceux qui justifient le coupable pour un présent
Et refusent de rendre au juste la justice qui lui est due. (2)

Avec cela les guerres étaient fréquentes. En dehors du demi-siècle que dura la paix salomonienne, les petits peuples palestiniens s'épuisaient dans une lutte éternelle, sans trêve, sans but. Juda contre Edom, Israël contre Moab, Juda et Israël l'un contre l'autre; sans compter les agitations de la grande politique orientale et les ennemis plus redoutables : l'Egypte, Aram, Assour. L'armée royale ne réussissait pas à protéger les frontières. En cas d'attaque le roi se retirait dans la capitale avec ses hommes d'armes et les gouverneurs des provinces ; le pays abandonné à l'envahisseur était pillé et razzié, les citernes comblées, les champs dévastés, la population emmenée en esclavage. La situation du travailleur restait fort précaire. C'étaient des temps d'insécurité, des siècles de misère et d'angoisse (3). Mais comme dans toutes les crises, il y avait des habiles et des heureux qui savaient mettre à profit le malheur de leur prochain. Les riches prêtaient aux pauvres. Ils pratiquaient habilement l'usure et le prêt sur gages. Puis ils se payaient sur les produits du travail. Une partie du blé, du vin, des olives passaient chez les créanciers immédiatement après la récolte. Et lorsqu'il ne restait plus d'autre ressource on vendait son champ, ou l'on vendait ses enfants (4).

(1) Michée II, 2; III, 2, 3.

(2) Esaïe III, 14, 15; V, 23.

(3) Et il ne faut pas oublier les causes permanentes de crise et de décadence économique: 1^o les fléaux de la nature, sécheresse, sauterelles; 2^o l'indolence et l'incapacité de certains chefs de maison.

(4) 2 Rois IV, 1. Conf. Ex. XXI, 2, 7, et Néh. V, 3, 4.

Ainsi quelque inattendu que cela puisse paraître dans un tel pays et avec des conditions économiques encore très primitives, il se crée en Israël une classe riche qui tend à dominer le pays. Et ces riches sont des exploiteurs actifs et impitoyables. Ils spéculent sur la misère et entraînent leurs débiteurs à la faillite ; ils accaparent les denrées de première nécessité et font commerce avec le pain du pauvre.

Ecoutez-moi, mangeurs de pauvres,
Mangeurs des faibles du pays !
Vous dites : Quand la nouvelle lune sera-t-elle passée
Pour que nous vendions le blé ?
Quand finira le sabbat pour que nous ouvrions les greniers ?
Nous diminuerons l'épha, nous augmenterons le sicle,
Nous aurons de fausses balances pour tromper ;
Puis nous achèterons les misérables pour de l'argent,
Et le pauvre pour une paire de sandales,
Et nous vendrons jusqu'à la criblure de notre blé. (1)

Peu à peu, à force de saisies et d'accaparements, ils deviennent les seuls maîtres de la terre et l'ancienne population leur est asservie.

Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison,
Et qui joignent champ à champ,
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place,
Et qu'ils aient seuls droit de cité dans le pays. (2)

Au temps de Manahem il n'y avait en Israël que soixante mille *gibbore haïl* ou riches propriétaires capables d'équiper des soldats pour la guerre et de payer contribution. Manahem frappa les *gibbore haïl* d'un impôt de cinquante sicles d'argent par tête pour payer le tribut au roi d'Assour (3). Plus tard, après le premier siège de Jérusalem, Naboukodrossor emmena à Babylone tous les *gibbore haïl* de Juda, ne laissant que le peuple du pays (4).

Il y a donc en Israël des classes sociales nettement séparées et hostiles. En face des riches et des forts les faibles, les pauvres, les malheureux *dallim, ébionim, anaïm*. Les riches mènent

(1) Amos VIII, 4 à 6.

(2) Esaïe V, 8, 9.

(3) 2 Rois XV, 20.

(4) 2 Rois XXIV, 16.

joyeuse vie sans se soucier « des malheurs de Joseph », cependant que le pauvre, la veuve et l'orphelin crient justice (1).

En réalité la base de l'ancienne société, l'organisation patriarcale, était profondément ébranlée. L'ancienne michpakha fondée sur la communauté du sang et sur l'étroite solidarité familiale tendait à disparaître. La circonscription géographique ne pouvait remplacer le groupe ethnique. D'autre part la vie d'aventures et de guerres augmentait le nombre des sans famille et des sans patrie.... L'homme tend à s'affranchir des liens et des devoirs de clan (2). Place à l'individu libre, confiant en sa propre force, place au gibbor sans traditions et sans scrupules !

L'homme de guerre est un parvenu. La royauté amenait avec elle une nouvelle aristocratie. A côté de l'aristocratie patriarcale formée par les chefs de familles illustres et fondée sur le service rendu, voici l'aristocratie des soldats et des hommes de la cour.... L'harmonie sociale, l'esprit de noblesse, l'esprit de fidélité et de respect n'y gagnent rien. La parabole de Yotam dans Juges IX exprime avec une âpre ironie le jugement populaire sur les nouveaux maîtres :

Un jour, les arbres se mirent en campagne pour se donner un roi. Ils dirent à l'olivier : Sois notre roi ! L'olivier leur répondit : Quoi, renoncerai-je à mon huile qui fait ma gloire devant les dieux et devant les hommes pour aller planer au-dessus des arbres ? Et les arbres dirent au figuier : Viens, toi, règne sur nous ! Le figuier répondit : Quoi, je renoncerai à mon doux et excellent fruit pour aller planer au-dessus des arbres ? Et les arbres dirent à la vigne : Viens, toi, règne sur nous ! La vigne leur répondit :

(1) La veuve, qui n'hérite pas de son mari et qui ne possède que ce qu'elle a apporté en dot, reste misérable et sans défense. Elle peut habiter chez l'héritier (primitivement, elle fait partie de l'héritage comme les esclaves) ou bien elle retourne dans la maison de son père. En réalité, elle n'a pas d'existence légale et ne peut faire valoir ses droits. Même situation pour l'orphelin aussi longtemps que son âge ne lui permet pas de faire partie du *kahal*. Il est soumis au goël qui doit lui servir de tuteur et de curateur.

(2) Cette diminution de la solidarité familiale et cette évolution vers une organisation plus individualiste ne sont pas nécessairement une décadence. Par certains côtés, la nouvelle coutume est plus humaine que l'ancienne. Le pouvoir absolu du chef de famille est limité, les droits de la mère, des enfants et des esclaves s'affirment. La pratique de la vendetta fait place à la justice organisée.

Quoi, je renoncerai à mon vin qui réjouit les dieux et les hommes pour planer au-dessus des arbres? Alors tous les arbres dirent au buisson: Viens donc, toi, et règne sur nous! Et le buisson répondit aux arbres: Si vraiment vous m'élisez votre roi, venez vous abriter sous mon ombre, sinon un feu sortira du buisson et dévorera les cèdres du Liban. (1)

Et il faut rapprocher de cette satire la prophétie d'Esaïe sur la décadence sociale de Juda et de Jérusalem: le pays tombe dans l'anarchie, tout loyalisme a disparu. Il n'y a plus d'autorité qui s'impose, et le gouvernement va passer aux mains des plus incapables aventuriers.

Voici que le Seigneur Yahvé Cebaot
 Ote de Jérusalem et de Juda
 Tout soutien et tout appui...
 Le gibbor, l'homme d'armes, le juge,
 Le nabi, le devin, l'ancien,
 Le chef de cinquante, le grand, le conseiller,
 L'artisan habile et le magicien.
 Pour chefs je leur donnerai des jeunes gens,
 Et des enfants règneront sur eux.
 Et les gens s'opprimeront l'un l'autre,
 Le voisin contre le voisin,
 L'enfant contre le vieillard,
 Et l'homme de rien contre le noble.
 Alors un homme en saisira un autre en lui disant :
 Tu as un manteau dans la maison de ton père,
 Viens et sois notre chef,
 Prends en mains cette ruine !
 Et l'autre répondra ce jour-là :
 Je ne veux pas être votre sauveur,
 Je n'ai dans ma maison ni pain ni manteau,
 Ne me faites pas chef du peuple. (2)

A. CAUSSE.

(*La deuxième partie au prochain numéro*).

(1) *Juges ix, 8 à 15.*

(2) *Esaïe iii, 1 à 7.*